


Capitainerie du Grand Port Maritime de Rouen

34 Bld de Boisguilbert - BP 4075

F 76022 Rouen Cedex 3

harbourmaster@rouen.port.fr
www.haropaports.com

NAVIRE SANS MACHINE

** Cf Article R 5333-22 du Code des Transports, cinquième partie
Transport et Navigation Maritimes, livre III les Ports maritimes, Titre III
Police des Ports Maritimes, Chapitre III Règlement Général de Police.*

DEMANDE AUTORISATION TRAVAUX

Le Capitaine du. « »..

demande l'autorisation de faire des travaux sur son

Master of " " ..requests permission to make repairs on

appareil propulsif, qui sera inutilisable : du à Heures

au à Heures

the engine which will result unusable / from (date) at(hour).

until (date).at (hour)

 Les treuils d'amarrages resteront utilisables / ne seront pas utilisables (1).

 Mooring winches will be available / will be out of use (1).

Longueur du navire / Length of vesselmètres /.meters

Port en lourd / Dead weight : tonnes / tons

Cargaison à bord (nature et quantité) / Cargo on board (type and quantity)

Poste à quai / Berth :

Autres postes prévus / Others expected berths

Le Commandant du navire / Master

.....

REPONSE HARBOURMASTER / ANSWER HARBOURMASTER

- L'autorisation est accordée,
 ☞ le navire devra doubler son amarrage, spécialement si les treuils ne sont pas utilisables.
*Authorization is given,
 ☞ vessel should double mooring, specially in case of unusable winchs*

! Si la Capitainerie exige le déplacement du navire, il devra utiliser des remorqueurs.
If harbourmaster request shifting of vessel, tugs must be used.

Le Commandant de Port / Harbourmaster

.....